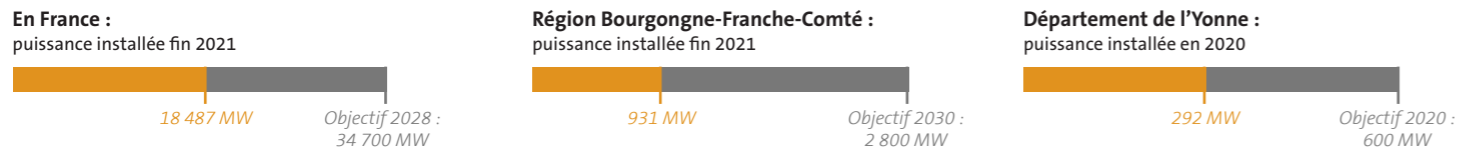


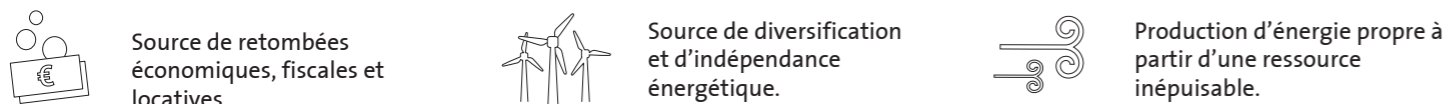
Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables. Ces dernières sont reconnues comme compétitives, prédictibles et contrôlables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie au niveau national, et à horizon 2020 par le schéma régional climat air énergie en Bourgogne Franche-Comté, décliné également à l'échelle de l'Yonne. Ces objectifs ne sont pas encore atteints au vu de la puissance installée (données RTE).



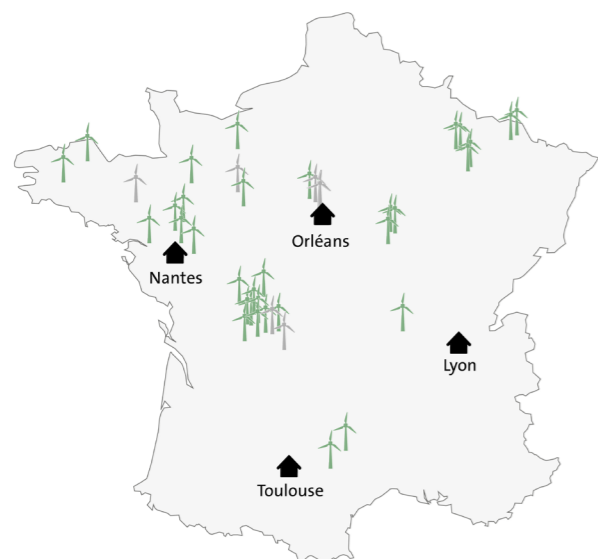
Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire



Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 150 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet
Hubert Froussard
Tél. : 02 46 85 09 65
hubert.froussard@abo-wind.fr

Agence d'Orléans
Le Millénium, 6 bis Avenue Jean Jay
45000 Orléans, France

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

ABO Wind
 www.abo-wind.com/fr

ABO WIND

Projet éolien du Petit Mont



Bulletin d'information - Mars 2022

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous présenter la démarche de développement de projet d'un parc éolien sur le secteur des communes de Montholon, Chassy et Poilly-sur-Tholon

Depuis 2019, la société ABO Wind a sollicité élus des communes précitées sur la possibilité d'entreprendre une étude de faisabilité. Ces échanges nous permettent aujourd'hui d'envisager un véritable diagnostic du secteur à travers les études de développement d'un projet éolien.

A ce stade de la démarche, ABO Wind a souhaité partager au travers de ce bulletin les premiers éléments d'information disponibles.

Localisation du projet

ABO Wind travaille pour le développement de projets sur ce territoire depuis une dizaine d'années. Plusieurs parcs ont d'ailleurs déjà été construits et sont actuellement en fonctionnement : Parcs éoliens de Migé et d'Escamps (89).

Le projet du Petit Mont se concentre en zone agricole entre les bourgs de Aillant-sur-tholon, Villiers-sur-tholon, Chassy et Poilly-sur-Tholon. Il résulte d'une analyse à l'échelle départementale prenant compte des différents critères techniques et environnementaux du territoire.



Tous les atouts pour concevoir un parc éolien de qualité sont réunis :

- Un gisement éolien suffisant.
- Des contraintes aéronautiques et radioélectriques compatibles avec l'installation d'éolienne(s).
- L'absence de zones réglementaires concernant la faune, flore et les milieux naturels.
- La possibilité d'accès et de raccordement électrique à proximité.

ABO Wind souhaite proposer une démarche concertée pour définir le projet le plus adapté au territoire en réduisant son impact sur son environnement.

La zone d'étude ci-contre est vaste, et permet une grande flexibilité quant aux possibilités d'implantation des éoliennes. Le diagnostic technique et environnemental mené sur cette zone permettra de définir les sites les plus propices à être concernés par une installation d'éolienne. Ainsi toute la zone d'étude ne sera pas nécessairement concernée par une implantation d'éoliennes.

ABO WIND

Tournés vers le futur

Avancement du projet

Un parc éolien est le fruit de deux années d'études techniques et paysagères approfondies. Dans ce cadre, une étude d'impact initiale est réalisée pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention pour former une équipe projet en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Évaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Etablir un état initial des composantes du paysage.
- Déterminer les perceptions du futur parc et enjeux depuis les lieux de vie, axes de circulation, monuments et sites patrimoniaux et touristiques.
- Définir la meilleure implantation pour une insertion cohérente en comparant différents scénarios par le biais de photomontages notamment.

L'étude du vent

En 2019 afin de mesurer le gisement de vent exact du site, nous avons installé un LIDAR. Cet appareil mesure la vitesse du vent grâce à un laser projeté dans le ciel.

Cette mesure confirme la bonne qualité du gisement de vent et donc la possibilité de développement du parc éolien de Petit Mont. Les données recueillies sont corrélées aux données de Météo France sur une période plus longue et permettent de définir :

- Le type d'éolienne le plus adapté au territoire : hauteur du mât, longueur des pales, caractéristiques techniques, puissance des éoliennes ;
- La production électrique du futur parc.



LIDAR



Parc éolien de Migé-Escamps (89)

Historique du projet

2018 à 2020

- Rencontre avec les élus, les propriétaires de terrain et les exploitants agricoles.
- Décembre 2019 : Installation d'un premier appareil de mesure de vent pour valider le potentiel du site.

2021

- Eté : Lancement des études environnementales, paysagères. Réalisation de la campagne de mesure acoustique.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

Fin de l'été à automne 2022

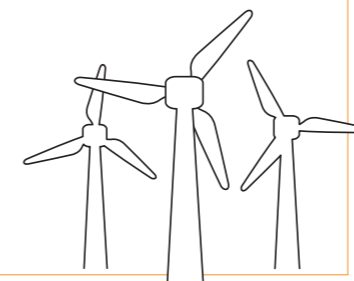
- Réception des études techniques et environnementales.

2023 à début 2024

- Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale à la Préfecture.
- Phase d'instruction de la demande : consultation des services de l'Etat, enquête publique d'un mois.

2024 - 2026

- Arrêté préfectoral d'autorisation.
- Construction hors des périodes environnementales sensibles.
- Mise en service du parc éolien.



L'étude sur le milieu naturel et la biodiversité (étude faune et flore)

Elle consiste à :

- Recenser et localiser précisément les zones naturelles sensibles ;
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces animales et végétales que ces zones abritent à des périodes propices à leur observation ;
- Préciser les espaces vitaux nécessaires au maintien des espèces rares et/ou protégées au plan local, national, ou international, ainsi que le fonctionnement écologique des écosystèmes associés.



Pluvier doré

Les observations de terrain réalisées par un bureau d'étude indépendant sont menées à l'intérieur de la zone d'étude du projet éolien et sur ses abords élargis en multipliant les techniques d'observation : poste fixe, parcours d'écoutes et d'observation, etc.

En complément des prospections de terrain, le bureau d'étude se base également sur les éléments bibliographiques existants (naturalistes locaux, atlas départementaux ou régionaux...).

L'étude paysagère

Une étude initiale paysagère est en cours de réalisation. Elle a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, les sols mais également le patrimoine architectural, historique, culturel et environnemental du site.

Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario définitif retenu afin de qualifier les effets depuis l'ensemble des lieux identifiés.

La communication tout au long du projet



ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés comme lors de prochaines permanences publique sur rendez-vous sont prévus

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur l'avancement du projet. N'hésitez pas à le contacter (voir ses coordonnées ci-dessous) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > La société > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien de Petit Mont